



4

PHASES

PRÉPARER LA VALIDATION DE VOTRE COUPE PATHOS

1. Phase préparatoire

- **Quand ?** 4 à 6 mois avant la date de la validation
 - A. Formation des équipes (optionnel en fonction des besoins)
- **Qui ?** Médecin Coordonnateur, IDEC, IDE, AS
- **Durée ?** 1 jour sur site ou en distanciel (visioconférence)
- **Contenu :** Évaluation des pratiques professionnelles et formation pour la maîtrise complète du processus de préparation d'une coupe PATHOS, avec possibilité de prise en charge de la formation par votre OPCO (organisme certifié QUALIOPF)



Dr Jean-Michel PRATICO
Médecin référent
FÉDÉRIS SANTÉ et
valideur ARS, ancien
médecin coordonnateur
en EHPAD

B. Coupe préparatoire PATHOS

- **Comment ?** sur site ou en distanciel (visioconférence) : à valider avec l'établissement
- **Quelle méthodologie ?** Analyse par le Médecin Référent FÉDÉRIS SANTÉ de 25 dossiers résidents par jour en moyenne sur le logiciel de soins et en collaboration avec l'équipe
- **Quel support ?** Formalisation par le Médecin Référent FÉDÉRIS SANTÉ d'une feuille de route, précisant les objectifs à atteindre pour chaque professionnel et intégrant l'ensemble des préconisations.

2. Evaluation intermédiaire ou évaluation blanche

- **Quand ?** 3 mois après la phase 1 et entre 1 à 3 mois avant la date officielle de la validation
- **Comment ?** en distanciel (visioconférence)
- **Durée ?** 2 jours
- **Quelle méthodologie ?** Mise à jour des dossiers en fonction des recommandations issues de la phase préparatoire, sur le logiciel de soins, en collaboration avec l'équipe, en intégrant également les dossiers des nouveaux entrants.

3. Consolidation de la coupe finale

- **Quand ?** 15 jours environ avant la date officielle de la validation
- **Comment ?** en visioconférence
- **Durée ?** 1 jour
- **Quelle méthodologie ?** Analyse et validation des données AGGIR et PATHOS par le médecin de FÉDÉRIS SANTÉ, après export par mail au format GALAAD. Traitement des éventuelles incohérences de codage et évaluation finale de leur pertinence, afin d'envoyer à l'ARS une base de données la plus fiable possible.

4. Validation du GMP et du PMP en présence des médecins valideurs du département et de l'ARS

- **Comment ?** Sur site, en présence du Médecin Référent FÉDÉRIS SANTÉ si pas de Médecin Coordonnateur sur l'établissement

EXEMPLE DE PLANIFICATION

